

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N°06/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2021 DU 04 FEVRIER 2021****POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE
ELECTRIQUE DU BATIMENT ABRITANT LA DELEGATION REGIONALE DU
MINPMEESA DU SUD****FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021****IMPUTATION BUDGETAIRE : 55 39 514 02 441818 2242 911****Objet de l'Appel d'Offres**

Le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique du bâtiment abritant la Délégation Régionale du MINPMEESA du Sud à EBOLOWA:

1. Consistance des travaux

Les travaux objets du présent Appel d'Offres consistent en :

- La construction d'une ligne moyenne tension triphasée de 200 m ;
- La construction d'une ligne BT triphasée de 100 ml ;
- La fourniture et la pose d'un transformateur triphasé 50 kVA-30kV/B2 ;
- Le branchement et l'abonnement du bâtiment au réseau du concessionnaire.

Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et le Devis Quantitatif.

2. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun, possédant une expérience certaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'électrification, objets du présent Appel d'Offres.

3. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Exercice 2021.

4. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

5. Budget prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux est de :
12 208 000 (Douze millions deux cents huit mille francs) CFA.

6. Cautionnement provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de **244 160 (deux cent quarante-quatre mille cent soixante) FCFA**

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au secrétariat particulier des services du Gouverneur de la Région du Sud, au Secrétariat de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Sud à Ebolowa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable au Trésor Public.

8. Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics placée auprès du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa, au plus tard le **03 Mars 2021 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2021 DU 04 FEVRIER 2021

**POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE
ELECTRIQUE DU BATIMENT ABRITANT LA DELEGATION REGIONALE DU
MINPMEESA DU SUD**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises dans le Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres qui se fera en une seule phase, aura lieu le, **03 Mars 2021, à 15 heures**, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Sud dans la salle de conférence des Services du Gouverneur.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

12. Critères d'évaluation des Offres

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

- Faux documents ou pièce falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà des 48 heures qui précède l'ouverture des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Collusion ;
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

➤ **Critères essentiels**

1)	Présentation de l'Offre	Oui / Non
2)	Références de l'Entreprise dans les travaux similaires	Oui / Non
3)	Matériel de chantier à mobiliser	Oui / Non
4)	Personnel d'encadrement de l'Entreprise	Oui / Non
5)	Méthodologie d'exécution et plan de travail	Oui / Non
6)	Capacité financière	Oui / Non
7)	Preuve d'acceptation des conditions du marché	Oui / Non

Seules les offres ayant obtenues une note technique supérieure ou égale à 80% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

13. Attribution

L'adjudicataire sera le soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

Un seul lot sera attribué par soumissionnaire.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Particulier du Gouverneur de la Région du Sud tel : 222 28 44 74.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

Fait à Ebolowa, le 04 Février 2021

**Le Gouverneur de la Région du Sud,
Autorité Contractante**

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP ✓
- Président CRPM
- Affichage
- Chronos / Archives



Nguélé Nguélé Fétra
Administrateur Civil Principal
Hors échelle